

ECOLE DESCARTES - AZAY LE RIDEAU
COMPTE RENDU de la réunion du CONSEIL D'ÉCOLE
du 19 JUIN 2009

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Enseignants : Mme Lambert, Mme Bauer, M. Dubois, M. Le Lann, Mme Gardillon, Mme Bouard, Melle Deprédurand, Mme Berthelot-Pelluard, M. Cadiran, M. Lunot

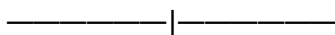
Enseignant spécialisé : M. Terentjew (RASED)

Équipe municipale : M. Verdier, maire
Mme Giteau et M. Guilloteau, conseillers municipaux

Parents : Mme Chaumeau,, Mme Dega, Mme Gagner, Mme Galleteau, Mme Girard, Mme Pascaud, Mme Siroteau, M. Ferrer, M. Maquet

Étaient excusés : M. Pescher, 1er adjoint - Enfance, jeunesse, vie sociale
Mme Romestant, Déléguée Dép. de l'Education Nationale
Mme Hubert, Mme Joyeux, parents

Une minute de silence est observée au nom de la communauté scolaire, à la mémoire des parents d'élèves récemment disparus.



Mme Berthelot nous quitte cette année ; M. Laurent Girauldon la remplacera.

BILAN DE L'ANNÉE

Actions menées grâce à la coopérative scolaire, aux subventions de la mairie et l'association des parents d'élèves Descartes et Cie :

Cirque, Éco-école, Prix littéraire, École et cinéma (sauf CM1/CM2 et CM2), Projets musicaux (CP et CE2) et chorale, Quinzaine du livre de jeunesse, Piste routière (CM2), Permis piétons (CE2), Sécurité dans le car (CP), Prévention santé bucco-dentaire (CP), Sortie aux Goupillières (CP), Correspondance scolaire (CE1), Arbre voyageur (CE1), Rando Cheillé (CE2/CM1), Activité hand-ball (cycle 3), Sensibilisation au théâtre (CE2/CM1), Séances de contes (CP).

Coût activités : 5 494.22 € Coût transports : 1 449.00 €

Durant la réunion des délégués de classe, on a pu entendre "ça a beaucoup bougé cette année" ; dans l'ensemble un bon retour des enfants et notamment avec le projet Cirque.

RENTRÉE PROCHAINE

Effectifs 2008-2009 : 231 élèves

Effectifs prévus 2009-2010 : 226 élèves. Une baisse à surveiller car elle peut représenter une menace de fermeture de classe pour 2010-2011.

CP : 39 élèves CE1 : 46 CE2 : 41 CM1 : 52 CM2 : 47

Répartition possible :

CP :	M. Le Lann	25 élèves	CP/CE1 :	Mme Gardillon	14+ 8 = 22
CE1 :	Mme Bouard	25 "	CE1/CE2 :	M. Cadiran	13 + 9 = 22
CE2 :	Mmes Lambert/Bauer	26 "	CE2/CM1 :	Mme Deprédurand	6 + 18 = 24
CM1 :	M. Girauldon	28 "	CM1/CM2 :	M. Dubois	6 + 18 = 24
CM2 :	M. Lunot	29 "			

Langues vivantes : seulement 4 inscrits pour **l'allemand** en CE2, le nombre n'est pas suffisant ; il faut attendre la rentrée pour décider si le groupe est maintenu ou s'il est possible de ne créer qu'un seul groupe avec les CM2 (mais cela pose des problèmes de niveaux). On fait remarquer qu'il est difficile pour des enfants de CE2 de s'engager sur l'allemand.

Mme Berthelot, qui prenait en charge l'enseignement de **l'anglais**, sera remplacée par un intervenant extérieur.

Rappel : l'Éducation Nationale oblige l'enseignement d'une langue vivante aux CE2 et le conseille aux CE1, mais les moyens mis à disposition ne sont pas à la hauteur de ces recommandations...

La **rentrée** se fera le **jeudi 3 septembre**. Les listes seront affichées le jour de la pré-rentrée (mardi 1er ou mercredi 2).

RELATIONS AVEC LA MAIRIE

Intervenant musical : Philippe Secheppet intervient dans l'école 4h30 par semaine rémunéré par la municipalité. Il serait intéressant d'avoir 2h15 supplémentaires afin que chaque classe puisse bénéficier d'une intervention de 45 minutes hebdomadaire sur l'année entière. M. Verdier propose 30 min à voir selon le budget à la rentrée.

A noter que Monsieur Secheppet n'est pas rémunéré pour son travail de préparation, les arrangements musicaux pour la chorale et pour sa présence lors du concert.

Travaux demandés :

Porte isolante pour la psychologue :	enregistré en maire, c'est en cours
Internet RASED et bibliothèque :	rien n'a avancé
Issue de secours salle polyvalente :	barillet cassé, volet coincé
Porte de secours de Mme Gardillon :	ne s'ouvre pas
Portillon d'accès au gymnase :	il s'effondre
Stores :	beaucoup de poignées sont cassées
Nettoyage au Karcher :	murs de l'école côté cour et toit de l'abri qui est dans un état lamentable
Placard à aménager :	il reste un placard à aménager dans l'école
Garage à vélo :	à agrandir et à couvrir

M. Verdier demande une liste détaillée de ces travaux et rappelle que la mairie souffre d'un problème de personnel. Une nouvelle personne arrive aux services techniques (remplacement de M Rouillet) et les dossiers en souffrance devraient être repris.

• Réfection de la cour :

Travaux toujours prévus pendant les vacances avec une modification sur le cahier des charges : garder une zone "herbeuse" pour certains jeux et activités. Les tracés demandés par les enfants sont toujours d'actualité. La signalétique "zone interdite" a été imaginée sous forme de panneaux par les enfants, mais M. Le Lann pense que des peintures au sol auraient une bien meilleure longévité.

• Achat d'un billodrome :

La cour n'est pas très grande, il y a peu de place pour les jeux de balles, les enfants ont besoin de plus de jeux pour se défouler. Budget estimé à 2500€. M. Verdier trouve l'investissement trop important (notamment en terme d'entretien) et l'intérêt limité. L'éventuel achat par l'APE Descartes et Cie pose un problème de responsabilité.

• Repeindre une classe :

Aval de la mairie ; il faut décider quelle classe sera repeinte.

- Mobilier :

La mairie est d'accord pour le changement de mobilier de la classe de M. Lunot et pour l'achat d'un rangement pour celle de Mme Bouard.

Circulation et stationnement

On remarque que pendant les semaines du Cirque, la circulation et le stationnement n'ont finalement pas été très problématiques ; le "dépose-minute" a même été très efficace. Mais le cirque parti, les problèmes sont revenus (voire amplifiés par la disparition du tas de sable central). On attend les résultats de l'enquête que la mairie a menée à ce sujet.

Toujours ces voitures garées sur les trottoirs, dans les virages... Ne peut-on pas mettre des plots pour empêcher leur stationnement ?

Le personnel enseignant souhaiterait que le petit parking soit officiellement signalisé "réservé au personnel de l'école" pour ne plus avoir à le rappeler quotidiennement.

M. Verdier renvoie à l'idée du pédibus, mais les parents d'élèves rappellent combien il est difficile de prendre sous sa responsabilité des enfants dans la rue dans un environnement déjà hostile aux piétons. Par ailleurs, le pédibus ne réglerait pas le problème dans sa globalité.

Pages jaunes

L'école ne figure ni dans les pages jaunes, ni dans les pages blanches.

-> Cela date de l'époque où la Mairie a quitté France Télécom. À rétablir.

Ménage

Mme Lambert signale qu'une des dames de ménage a été absente pendant 13 jours et n'a pas été remplacée. D'autre part, le ménage en profondeur n'est pas fait, faute de temps. Rappel : après la fusion des écoles Mermoz et Descartes, les heures de ménage n'ont pas changé malgré l'agrandissement de la surface et l'augmentation du nombre d'élèves.

Monsieur Verdier prend bonne note de ces remarques et assure qu'un "grand coup" de nettoyage devrait être fait cet été ; 1 personne + ¼ de poste devrait rejoindre l'équipe au 1er juillet.

PROJETS À VENIR

Le projet éco-école 2009-2010 sera "la bio-diversité", avec l'Arbre Voyageur, le jardin, la haie entre le collège et l'école, les oiseaux...

Il est difficile de monter un comité de pilotage, à cause de problèmes de disponibilité.

Reprise d'une **chorale de volontaires**.

QUESTIONS DES PARENTS

"Avez-vous défini un calendrier pour la mise en place de la cantine bio ?"

M. Verdier rappelle la difficulté de trouver des fournisseurs sur le long terme et dans des coûts raisonnables. La première étape serait de trouver des produits locaux. C'est déjà le cas pour la boulangerie et la boucherie, un effort sera demandé aux fournisseurs de fruits et légumes, cela va être difficile pour les produits laitiers (sauf fromages).

Note : il y aura un repas bio le vendredi 26 juin et un repas végétarien le 29.

M. Verdier encourage à poursuivre dans la lancée du projet "alimentation".

"Pourquoi les articles proposés par les représentants des parents d'élèves sur la sécurité aux abords de l'école n'ont pas été publiés dans "La Gazaytte" au moment demandé et ceci sans explication ?"

M. Boillot, qui s'occupe de "La Gazaytte", ne fait aucun blocage sur les articles à paraître ; ne pas hésiter à aller lui parler.

"Le repas lors de la soirée alimentation a été très apprécié. Il pourrait être envisagé de réitérer un repas de fin d'année sous cette forme (ou fête des écoles) pour l'année prochaine."

Difficile de reproduire une ambiance : il suffit que l'on soit trop nombreux et ce n'est plus le même repas.

"Pont de l'Ascension : les représentants des parents d'élèves peuvent-ils envoyer un courrier à l'inspecteur de l'académie en début d'année afin de prévoir ce pont ?"

Oui, mais il faut savoir que les syndicats enseignants le font déjà... sans réponse. En revanche, le vote "pour/contre le pont" pourrait être mieux anticipé (organisé pour le deuxième conseil d'école par exemple).

"Horaires de sortie : Merci de respecter les horaires de sortie afin que les parents soient à l'heure à l'école maternelle."

Le personnel enseignant est conscient de ce problème, en prend note, mais peut difficilement faire mieux.

"Photos de groupe : il serait bon d'envisager un changement de photographe."

Oui, ce sera fait dès la rentrée. Un arrangement avec le photographe de l'APE Descartes et Cie peut être envisagé. Le choix d'un photographe local sera privilégié.

"Très intéressée par la vie de l'école, je suis cependant très déçue de ne pouvoir y participer car l'horaire des réunions est beaucoup trop tôt"

D'autres pourraient alors juger que les réunions sont trop tardives... A part pour les conseils d'école, toutes les autres réunions sont prises sur le temps personnel de l'équipe enseignante. Il faut savoir qu'il existe au collège des horaires de réunions à 17h ou même à 9h.

Tous les points ayant été discutés, il n'y a pas d'autres questions, la séance est levée.

Ce compte rendu est transmis aux membres du conseil d'école ainsi qu'à toutes les familles et à M. l'Inspecteur de la circonscription.

Vu, la directrice
Mme Lambert

Vu, les secrétaires de séance
Mme Pascaud et M. Ferrer